L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI MATIN, 23 OCTOBRE.

SPECTACLES, BALS, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE, DE BIDWELL.

Un court engagement commencera DIMANCHE, 21 OCTOBRE 1877.
MATINEE, MERCREDI ET SAMEDI.
La comédie de M. Leonard Grover,

Our Broadway Home,

dont le succès a été si remarquable.
Nouveaux décors de M. Henry Dressel.
On peut retenir des places six jours d'avance.
21 oct—

Le Théâtre St-Charles,

Mis à neuf et magnifiquement décoré.
Grande ouverture, Dimanche, 21 octobre.
UNE SEMAINE SEULEMENT.

*Les fameux Minstrels de Callender.

GEORGIA	La grande COMPAGNIE	MINSTRELS
GEORGIA	de VÉRITABLES	MINSTRELS
GEORGIA	NÈGRES du Sud.	MINSTRELS
GEORGIA	32 artistes.	MINSTRELS

ILS SONT EXTRAORDINAIRES. (P. T. Barnum.)
ILS SURPASSENT DE BEAUCOUP LEURS IMITATEURS BLANCS. (N. Y. Herald.)
LA 12e ANNEE.
Places réservées à vendre tous les jours.
20oct—7t

THEATRE DE L'ALCAZAR

Représentations tous les soirs et le SAMEDI en Matinée.

20 sept

Concert et Représentation

A LA SALLE GRUNEWALD
—Au profit de—
L'ASILE DES ORPHELINES STE-THERESE,
De la rue du Camp,
Jeudi soir, 25 octobre 1877,
Sous la direction de Mr J. W. H. Eckert.
Prix d'entrée......50 cents

—Programme—
Première Partie.

1 Duo—"I feel thy presence where'er I stray"......Hoffman
Mlle A Libermann et Mlle Ida Riemann.
2 Solo (cornet) "Une Sérénade" air et variations......Crapella
Mr George Pritchard.
3 Chant "Nancy Lee"......Adams
Mr J Ross.
4 Solo (violon) "Lucrezia Borgia"......Donizetti
Mr A G. genheim.
5 Waltz-Rando......Gumbert
Mlle A Mercier.
6 Duo "Io resto fra le lagrime"......Donizetti
Mlle A Seawell et Mr J Ross.
7 Solo (flûte)......
Mr A Mallard.
8 Ballade "Kathleen Mavourneen"......Crouch
Mlle Ida Riemann.

A cause de la longueur du programme les morceaux ne seront pas bissés.
Seconde partie.

Représentation par le Club amateur des Minstrels.

Bones, Interlocuteur, Tambo
Emile Ames, Charles F Trust, Milt H Duncan
Ouverture......Orchestre
Ballade "Drifting along" (nouvelle)......Cy Trust
Refrain comique "Aunt Jemima"......Emile Ames
Ballade "See that my grave's kept green"......G H Karesmde
Comic Ditty "Up dar in the sky"......Milt H Duncan
Ballade "Eileen Allanna"......T H Cahubley
Finale......Ames, Duncan et compagny
Intermède de cinq minutes seulement.
Milt H Duncan......Spécialités comiques
Duo vocal "Come with me"......T H Cahubley et Cy Trust
Morceaux de choix favoris......Cy Trust
Milt H Duncan......Représentation du vieux nègre
La soirée se terminera par des morceaux du Musical Operatta.
*Box et Cox"...Geo H Karesmde et Geo Pritchard
21oct—4t

JARDIN WENGER.

Aux Nos. 11 et 13 de la rue Bourbon.
H. WENGER, PROPRIÉTAIRE.

L'ÉTABLISSEMENT vient d'être mis à neuf; c'est aujourd'hui le PLUS BEAU DU SUD. Le public a pu en admirer les fresques et les autres ornements ce rameau, 13 du courant, à sept heures du soir.
Il s'y trouve constamment un grand nombre de journaux européens et américains.
Il y a trois chambres à entrées distinctes, pour les dames et les familles.
Le plus grand orchestrion du monde exécute des airs de 7 heures du matin à minuit.
LE LAGER BEER MILWAUKEE de Philip Best à cinq sous le verre. 10 oct—6m.

AVIS.

N. O. Crédit Foncier Association.—Bureaux No 46 de la rue Decatur.—Nlle-Orléans, 11 octobre 1877.—Avis est donné aux souscripteurs au capital de cette Association que le premier versement mensuel de dix pour cent sera dû et payable aux bureaux de l'Association, le 25 octobre 1877.
Par ordre des Directeurs,
G. H. NORMAN, Secrétaire.
12oct—1m

N. O. Crédit Foncier Association.—Bureaux No 46 de la rue Decatur.—A une élection qui a eu lieu le lundi, 8 octobre 1877, les messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs de cette Association pour l'année courante:

J. M. VILLAVASO,	ROBERT ROBERTS,
L. LAROQUE,	L. MOLLO,
JOS. NOLL,	A. SAULET,
GUS. PITARD,	F. T. FERNANDEZ.

Et, le 10 octobre 1877, à à une réunion des directeurs, Mr A. SAULET, président, Mr G. H. NORMAN, secrétaire, ont été réélus à l'unanimité, pour l'année courante.
G. H. NORMAN, Secrétaire.
11oct—1 mois

Prof. LENORMAND.

Successeur de la célèbre Dentiste du marché Français.

ANNONCE au public qu'il arrache les dents à tout le monde, gratis, à son domicile, tous les jours de midi à quatre heures.
L'Essence de Malachite est à vendre à son office, No 113 rue St-Philippe. 20 sept—

L'Union Française.

LE Conseil de Direction croit devoir rappeler à MM. les planteurs, chefs d'ateliers ou d'établissements, que les demandes de travailleurs, ouvriers ou employés français sont toujours l'objet de la plus grande sollicitude.
Le conseil appelle également l'attention des Français nouvellement arrivés ou autres que le Cours d'Anglais Gratuit fonctionne toujours régulièrement le Lundi, Mercredi et Vendredi de chaque semaine à 7 1/2 heures du soir, au siége de la Société.
EDGAR LARUE, Président.
MM. les membres de la Société l'Union Française, qui sont désireux de se rendre compte de la gestion de la Société et des services qu'elle rend journellement à nos compatriotes, sont respectueusement invités à passer quand cela leur sera agréable, au Bureau, où tous les renseignements leur seront donnés.
11 juin 77—1 an

ATTENTION.

M. ANDRIEU - - - 159 Povdras.

CHAUSSURES A VIS, FAITES en VILLE à $3.50 la paire.
CHAUSSURES COUSUES, faites en ville, A $4 00

BOTTES et Souliers en tous genres faits ici; des meilleurs matériaux et par des ouvriers de premier ordre, à des prix plus réduits que partout ailleurs en ville. Chaussures de toutes qualités pour dames, messieurs, jeunes gens et enfants. Soixante-quinze à cent ouvriers sont constamment employés dans les ateliers.
7janv—1an V&C

Dissolution de Société.

LA société connue sous la raison sociale de A. F. PERREAUD & Cie., (se composant de MM. A. F. Perreaud & A. Chaffray,) a été dissoute d'un commun accord, le 1er octobre 1877. M. A. F. Perreaud reste seul chargé de la liquidation des affaires de l'ancienne maison.
Nlle Orléans, 14 octobre 1877. 14 oct—3t

M. A. F. PERREAUD se chargera comme par le passé de la confection de chaussures pour dames, messieurs et enfants, à son nouveau local, No 9 de la rue Royale. Il sollicite le bienveillant patronage si libéralement accordé à l'ancienne maison A. F. Perreaud & Cie.
14 oct—1m

J. VERGNOLE.

65......Rue Decatur......65
—IMPORTATEUR DE—
VINS, COGNAC, LIQUEURS, FRUITS A L'EAU-DE-VIE, VERMOUTH, HUILE, SARDINES, ABSINTHE.

Seul agent pour le Sud et l'Ouest de W. H. CZUBA & CO. Cognac; de la célèbre marque des vins de A. SELLIER & CO., Bordeaux, CHAUVET FILS. Un assortiment général de liqueurs du pays.

BITTER DES ARABES

Supérieur à tout autre.

Les propriétés toniques, stimulantes et digestives de ce bitter, agissent sur le système nerveux et en font une boisson extrêmement agréable et bienfaisante. Comme apéritif le BITTER DES ARABES fait le plus grand bien aux estomacs faibles et délicats et combat efficacement la dyspepsie.
VERGNOLE,
déc—1an Propriétaire, Nlle-Orléans.

Planteurs sucriers, attention!!

Bisulfite de chaux, de
1851 - - BONNABEL - - 1877

LE seul agent antiseptique, décolorant et décolorisateur, parfait pour le jus de cannes. Il est employé par tous les planteurs qui désirent faire du sucre au grain ferme et peu de mélasse. Vingt-six ans d'un succès complet en prouvent la supériorité.
J'ai à vendre cinq cents tonneaux de

Poucrette,

le grand engrais, fait d'excréments humains.
H. BONNABEL.
Au No 27 de la rue North Peters, entre les rues Douane et Bienville. 23 sept—3m 1121

SOMNAMBULE.

LE PROFESSEUR LENORMAND, de retour de Paris, peut être consulté à la Nouvelle-Orléans comme somnambule, spiritualiste, en maladies et en affaires. Il vous dira la meilleure place où vous serez le plus chanceux dans vos affaires, et il donne des détails sur les vols. Il vous dira le passé, le présent et le futur, et la destinée de chacun. Par sympathie il peut guérir des traces de famille et les maladies inconnues ou abandonnées par les docteurs; comme maladies d'estomac, maladies secrètes, douleurs et rhumatismes, &c. Il importe les meilleures médecines de France.—Office, 113, rue St-Philippe, entre Dauphine et Bourgogne—Consultations gratuites pour les pauvres, en médecine, de 3 à 5 heures. 28 mars—77—1 an

CHANGEMENT DE LOCAL

VENANT D'OCCUPER MON NOUVEAU MAGASIN
No 135 de la rue du Canal (Batisse Touro)

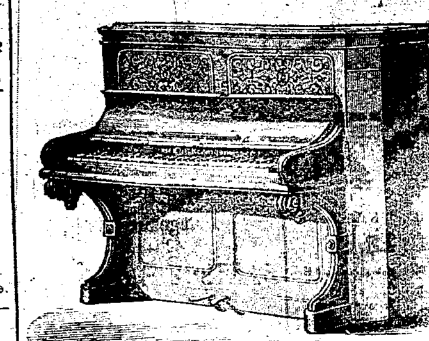

J'invite mes amis, mes clients et le public à examiner le grand stock que j'ai choisi avec soin et qui se compose des célèbres PIANOS CHICKERING, qui n'ont pas de supérieurs. Pianos droits, Hardman; qui ont un beau son, sont durables et se vendent à bas prix, etc. Pianos carrés, Hale; des fameuses Orgues d'Estey & Co; des Orgues Mason & Hamlin; des Orgues dites New-England; D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE, CORDES, etc., importés directement de fabriques d'Europe; de

MUSIQUE ET LIVRES DE MUSIQUE,

et de tout ce qui se rattache à la musique. Ayant réuni dans un seul vaste et bel édifice le stock des cinq magasins que j'occupais, et ayant ainsi réduit mes dépenses, je suis à même de maintenir mon système de bon marché et de conditions avantageuses—système qui a toujours distingué mon établissement.
J'invite cordialement les citoyens de la Nlle-Orléans à se présenter à mon immense magasin soit comme visiteurs, soit comme acheteurs.
PHILIP WERLEIN,
Au No 135 de la rue du Canal, (Batisse Touro,) entre les rues Royale et Bourbon.
26 aout—

AU PUBLIC.

Ayant appris que certains marchands de pianos, de la Nlle-Orléans—marchands peu scrupuleux—se font passer, auprès de leurs amis et de leurs clients pour les agents de notre maison et, à l'aide de semblables faux prétextes, essaient de vendre des imitations qu'ils prétendent être de "VÉRITABLES PLEYEL", nous devons à notre réputation et au public de déclarer ici, de la manière la plus positive, que

Notre seul agent autorisé, à la Nlle-Orléans et dans les Etats du Sud, est

M. LOUIS GRUNEWALD,

DU GRUNEWALD HALL.

C'est la seule maison du Sud qui importe nos pianos DIRECTEMENT DE NOTRE FABRIQUE et que nous recommandons à ceux qui désirent avoir les "VÉRITABLES PLEYEL" accompagnés de notre certificat.
Nous ne sommes pas responsables de la qualité d'un piano quelconque vendu, par tout autre établissement, comme PIANO PLEYEL.

Pleyel, Wolff & Co.,

FABRICANTS DE PIANOS, A PARIS.

Paris, France, septembre 1877. 30 mai—

SOL. LION. H. DREYFUS.

SOL LION & CO.,

GRANDE OUVERTURE

De Magasin de Chaussures à des prix réduits, pour dames, hommes, et enfants, les meilleures marchandises que le marché offre.

P. S.—Les ordres de campagne sont respectueusement sollicités.
On fait les chaussures sur commande garanties.
112, RUE BARONNE.
7oct—6m.

PHARMACIE DUCONGE,

39......RUE DE CHARTRES,......39,
NOUVELLE ORLEANS.

A. CARROUCHE,

SUCCESSEUR.

LES personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie si favorablement connue, un assortiment complet de: MEDICAMENTS PATENTES, FRANÇAIS, ANGLAIS et AMERICAINS, ainsi que des DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIE, en un mot, tout ce qu'a généralement un établissement de premier ordre. M. Carrouche reçoit directement de Paris tous les médicaments patentés dont nous donnons chaque jour l'énumération complète dans une autre colonne. La maison sollicite des ordres de la campagne et garantit de les remplir avec soins et célérité. Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Ducongé.
Agence pour la vente du Wilcox's Dysentery Remedy. 1er sept—1 an.

H. J. RIVET,

PHARMACIEN-DROGUISTE

Importateur de Médicaments Patentés Français.

Agent du "TEXAS COTTON WORM DESTROYER." Propriétaire des célèbres Bitters Peychau
17 mai 77—1an 3? rue de Chartres et 36 rue Bienville, Nouvelle-Orléans, Le.

FINE WINES, COGNAC, OLIVE OIL

SEIGNOURET FRERES — TRADE F.S MARK — BORDEAUX

COGNAC — HUILE
FINE CHAMPAGNE, — D'OLIVE VIERGE.

Chateau Dillon, Chât. Talbot, Chât. Portefert, Margaux, Lafite, Léoville, La St-Julien, Fleirac, Blanquefort, Chât. Yquem, Latour Blanche, Haut Sauter Sommes, Barsac, Graves, etc., etc.

BERGIER & DE SMET, Sole Agents, 43 Decatur St.
Also at Agents' prices, at the Importers,—A. Lanata,—Schmidt & Ziegler.—Smith Bros & Co.,—E. J. Hart & Co.—Clark & Meader, —Ernest C. Villeré.—Thos. H. Handy & Co.
oct—76—1 an

EDM. MANDIN & CIE.,

Successeurs de J. MANDIN & Cie.

NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES.

57 rue Decatur ...... Nouvelle-Orléans,

—SEULS AGENTS DU—

GRAND VIN DE CHAMPAGNE

EUGÈNE CLICQUOT

Un vin depuis longtemps le favori des connaisseurs et des viveurs, garanti véritable, d'un mousseux et d'une saveur sans égaux.
—ET DES VINS DE—
Chateau Bellevue de F. Salis Fils,
Chateau de Francade F. Bruyère.
Graves d'Ambarès, Dusys Frères, &c., &c.

LIQUEUR, "L'Ermite de Bordeaux."

1 janv 77—1an

GRAND VIN DU

CHATEAU PAPE CLÉMENT,

SEUL AGENT AUX ETATS-UNIS,
25 rue Bienville Vor MAIGNAN, Nlle-Orléans.
26 nov—1 an

JOSEPH BAYLE,

Successeur de H. CLOSTERMANN & BAYLE,
IMPORTATEUR de MARCHANDISES
FRANÇAISES, ANGLAISES ET ALLEMANDES
40, RUE DE CHARTRES, Entre BIENVILLE & DOUANE.

LA maison la plus ancienne dans cette branche d'affaires. Son crédit et sa réputation en Europe et aux Etats-Unis la mettent à même de défier toute concurrence loyale. M. H. CLOSTERMANN a comme par le passé, des achats de la maison. 26 anv—1an—M V D

ON DEMANDE DES AGENTS,

POUR LES INFORMATIONS S'ADRESSER À LA

Compagnie des Machines à Coudre de WILSON

829 BROADWAY, NEW YORK CITY,

NOUVELLE-ORLÉANS, LE., CHICAGO, ILL.,

OU À SAN FRANCISCO, CAL.

UNE AUTRE GRANDE OCCASION!

PAS D'ESCOMPTE!

Pas d'ajournement!

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE

DE L'ETAT DE LA LOUISIANE!

—FERA—

à la Nouvelle-Orléans, Lne.

LE MARDI, 6 Novembre 1877,

Le 3me TIRAGE Trimestriel DE LA LOTERIE A $2.

CLASSE L,

GROS LOT: $30,000,

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ELEVANT A—

$110,400!

Le tirage commencera positivement à dix heures du matin.

AU BUREAU DE LA COMPAGNIE,

DANS LA MATINEE DU

Mardi, 6 Novembre 1877,

—A LA—

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.,

VOYEZ LE PLAN!

(DISTRIBUTION EXTRAORDINAIRE.)

100,000 billets à $2 chacun,

LISTE DES LOTS:

1	Lot de.....	$30,000 soit	$30,000
1	Lot de......	10,000........	10,000
1	Lot de.....	5,000........	5,000
2	Lots de.....	2,500........	5,000
5	Lots de.....	1,000........	5,000
20	Lots de.....	500........	10,000
100	Lots.......	100........	10,000
200	Lots de.....	50........	10,000
500	Lots de.....	20........	10,000
1000	Lots de.....	10........	10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000 soit....	2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000 soit....	1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000 soit....	900
1,857 Lots se montant à..........	$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

S'adresser au Lock Box 692, New-Orleans Post Office.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de Poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

SOUVENEZ-VOUS

QU'AU GRAND TIRAGE DE $2 DU 6 NOVEMBRE 1877.

TOUS LES LOTS

—SONT—

Payés sur Présentation.

On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et devront, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN, Président.

Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

LISEZ CECI!

GRANDE RÉDUCTION

—DES—

PRIX

—DES—

MEUBLES

AU PALAIS DES MEUBLES,

A l'enseigne de l'Aigle d'or,

—DE—

Jos. B. Hubbard

Au coin des rues Remparts et Perdido,

Afin de réduire le stock de ce grand établissement et faire place pour les articles d'automne, nous nous sommes décidés à réduire, durant les mois d'été, nos prix qui étaient déjà si modiques.

Nous voulons parler des prix des beaux meubles aussi bien que de ceux des meubles communs.

Le public est invité à venir juger.

Tous les meubles sont neufs, solides et finis.

La Maison conservera la réputation qu'elle s'est faite—celle d'être de tous les magasins du Sud,

Celle où les Meubles se vendent à MEILLEUR MARCHÉ.

MAISON ÉTABLIE EN 1840.

Meubles de chambres à coucher, à bas prix.

Meubles de salon, à bas prix.

Meubles de salle à manger, à bas prix.

Meubles de bureaux et de vestibules, à bas prix.

CHAISES et Berceuses d'Eté.

PLIANTS, Chaises de Pêcheurs et de Chasseurs.

Meubles à bon marché pour les résidences d'été et celles des bords de la mer et du Lac,

Pour les Hôtels et les Pensions.

Pour les Campagnes et les Habitations.

AUX PLUS BAS PRIX POSSIBLES.

S'adresser à

L'Enseigne de l'AIGLE D'OR,

Au No 122 de la rue des Remparts, coin Perdido,

Nos 84, 86, 88, 90 et 92 de la rue Perdido.

AVIS JUDICIAIRES.

Ventes à l'encan

PAR C. E. GIRARDEY.

Grande Vente de Propriétés de choix pour résidences et bureaux d'affaires.

Comprenant les

MAGASINS EN BRIQUES A TROIS ETAGES
Formant le coin sud-ouest des rues Camp et Gravier.
VIS-A-VIS LA BANQUE DU CANAL.

LA BATISSE EN BRIQUES DOUBLE A DEUX ETAGES
Nos 11 et 13 Perdido,
Entre les rues St-Charles et Carondelet.

LA PRESSE A COTON MISSISSIPPI,
Comprenant tout l'îlet formé par les rues Tchoupitoulas, Religious, Richard et Market,

LA BRANCH COTTON PRESS
Touchant à la précédente et comprenant la moitié de l'îlet formé par les rues Tchoupitoulas, Religious, Market et St-James.

L'ANCHOR YARD AND WAREHOUSE
Formant le coin nord-ouest des rues Tchoupitoulas, Bellechasse et St Thomas

LA BELLE ET ÉLÉGANTE RÉSIDENCE
formant le coin sud-ouest des rues Esplanade, Tonti et Quartier, avec jardin, &c.

LE JOLI COTTAGE POUR RÉSIDENCE
No. 363, rue du Canal,
Entre Roman et Prieur.

LA MAISON DOUBLE A DEUX ÉTAGES
No. 460, rue de Chartres,
Entre Espagne et Mandeville.

LE COTTAGE EN BOIS, AVEC JARDIN
A Carrollton.
Rue Clinton, entre Green et Second.
—ET—
REVENDICATIONS BASÉES SUR JUGEMENTS, ETC.

VENTE POUR OPÉRER UN PARTAGE.

Dans l'affaire de
MME EUPHROSINE CONAND,
Veuve de feu J. B. LETOREY,
contre
VICTOR LETOREY ET AUTRES.

Seconde Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.
No. 39,432.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureau, No 31 rue du Camp—SAMEDI, 3 novembre 1877, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, en cette ville, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un jugement de l'honorable A. L. Tissot, juge de la seconde Cour de District, en date du 4 et signé le 23 juin 1877, et rendu dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-après décrites:

1. UN CERTAIN LOT DE TERRE, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, St-Charles, Gravier et Commercial Place. Ledit lot forme l'angle des rues Camp et Gravier, et mesure 42 pieds 2 pouces de face à la rue du Camp, 85 pieds 3 pouces de large dans le fond, sur une profondeur et façade sur la rue Gravier de [illegible] pieds [illegible] pouces, le tout tel qu'il est décrit au plan de T. Thompson, en date du 7 mai 1840, déposé aux archives de H. B. Cenas, ancien notaire de cette ville. Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent comprenant le magasin en briques à QUATRE ETAGES, très solidement construit, désigné par le No 6 rue du Camp, et par les Nos 120, 122, 124 et 126 rue Gravier. Il est divisé en bureaux et convient admirablement à toute sorte d'affaires, notamment à des compagnies d'assurances. C'est un des et des mieux situés [illegible] pour les affaires de gros et de détail, dans tous les genres; c'est un des mieux situés de la ville, et des plus rapportant [illegible].

2. CETTE PROPRIÉTÉ DE VALEUR ET BIEN CONNUE, LA PRESSE A COTON MISSISSIPPI, située dans le Premier District de cette ville, comprenant tout l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Religious, Market et Richard. La dite propriété mesure [illegible] pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue Tchoupitoulas et [illegible] à la rue Religious, [illegible] pieds à la rue Richard [illegible] le tout conformément à un plan dressé par James Gallier, architecte, en date du 5 février 1844, déposé aux archives de H. B. Cenas, ancien notaire de cette ville.
Ensemble avec tous les droits, voies, priviléges et dépendances y appartenant d'une manière ou d'autre. Les améliorations qui s'y trouvent consistent en grands hangars et en briques, solidement construits, couverts de toits en ardoises, et en une machine à vapeur de 150 chevaux de force pour le pressage du coton, et pour le pressage du coton, etc. [illegible]

3. LA BRANCH COTTON PRESS, située également dans le Premier District de cette ville, comprenant la moitié de l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Religious, Market et St. James, et mesurant d'après le plan dressé par James Gallier, en date du 5 février 1844, et déposé au bureau de H. B. Cenas, notaire, 149 pieds 10 pouces 2 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, [illegible] sur la rue St. James, etc. [illegible]
Les améliorations consistent en de vastes hangars en briques, très solidement construits, avec des toits en ardoises, et spécialement à l'emmagasinage du coton, etc.
La Presse du Mississippi et la Branch Press sont louées à bail à R. Y. Lewis, jusqu'au 31 août 1880 au taux de $10,000 par an, payable par trimestre, et resteront soumises après la vente aux conditions du bail.
Cette presse est connue pour sa grande capacité d'emmagasinage, sa situation avantageuse et ses avantages sans pareils qu'elle offre pour le pressage du coton, etc.
Les bâtisses sont massives et à peu près à l'abri du feu; les machines sont en grand ordre et le tout forme un excellent état; établissement est situé près du réservoir des Water-Works de la ville et près du fleuve. C'est un des meilleurs emplacements de la ville.

4. L'ANCHOR PRESS WAREHOUSE (l'entrepôt dit Archer Press) formant l'angle Nord-Ouest des rues Tchoupitoulas, Bellechasse et St-Thomas—et faisant partie de [illegible] de terre, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Tchoupitoulas, St-Thomas, Bellechasse et Ste-Thérèse. Ledit morceau de terre mesure 152 pieds 10 pouces 2 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 157 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la rue St-Thomas, etc. [illegible] et faisant face à la rue Bellechasse, et 329 pieds 10 pouces 5 lignes sur la ligne latérale qui les sépare de la rue Ste-Thérèse, [illegible] loué à bail, à MM. Herndon & Krumbain, jusqu'au 1er septembre 1880 et sera vendu sujet au dit bail.

5. DES MAISONS A DEUX CORPS DE LOGIS, EN BRIQUES ET A ETAGE, désignées par les Nos 11 et 13 de la rue Perdido, situées dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Perdido, Union, St. Charles et Carondelet. Ces propriétés se composent du terrain primitif No 11 et de la moitié du terrain primitif No 12 d'après un plan dressé par Hugh Grant, portant la date du 14 janvier 1837 et déposé à l'étude de J. B. Marks, ancien notaire de cette ville. D'après ce plan, les dits terrains ont au pied américain, 35 pieds 5 pouces 11 lignes de face à la rue Perdido, sur 95 pieds 6 pouces, plus ou moins, de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble, tous les droits, voies, améliorations, servitudes et priviléges qui y sont attachés et y appartiennent.

6. CETTE BELLE PROPRIÉTÉ, RÉSIDENCE-COTTAGE, en briques et en bois, désignée par le No 363 de la rue du Canal, Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues du Canal, Douane, Roman et Derbigny. Cette propriété comprend trois morceaux de terre, décrits et mesurant 67 pieds 6 pouces de face à la rue du Canal, sur 106 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles. La dite portion de terre se compose des lots Nos 22 et 23 et de la moitié du lot No 24, d'après le plan de Jos. Bilte, en date du 1er mai 1849, et déposé dans le bureau de L. D. McKay, ancien notaire de cette ville; et un autre lot ou portion de terre contiguë à la portion de terre ci-dessus décrite, étant une partie du lot No 20 du même lot No 50, et mesurant selon le susdit plan, 15 pieds de face à la rue Roman, sur 54 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles.
Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, qui y appartiennent, comprenant un joli cottage à un étage avec mansarde, en briques et en bois, bien bâti et complètement fini. Le cottage a un vestibule central, avec deux salons, salle à manger, boudoir, trois vastes chambres à coucher bien aérées, avec des plafonds hauts, devants de cheminées en marbres, gaz etc. Une grande mansarde bien finie, cuisine en bois à deux étages, jardin derrière et sur le côté avec un grand terrain sur la rue Roman qui conduit à la bâtisse du fond, écurie, etc.
Une très agréable et confortable résidence sur ce boulevard gai et animé. Il est facile de s'y rendre du centre des affaires, aller et retour, par les chars à cheval de la rue du Canal.

7. CETTE MAGNIFIQUE ET SPACIEUSE PROPRIÉTÉ—RÉSIDENCE occupée pendant plusieurs années par M. Musson, située dans le Second District de cette ville, bornée par les rues Esplanade, Quartier, Tonti et Rocheblave. La propriété comprend: Huit lots ou portions de terre désignés par les Nos 1, 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 14 et une portion de terre achetée par la ville de la Nouvelle-Orléans selon un acte pardevant Eusèbe Bouny, notaire, le 19 mai 1858, et mesurant 128 pieds 9 pouces de face sur les rues Esplanade et Quartier, sur une profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Tonti, de 150 pieds 7 lignes. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant une vaste résidence en bois à deux étages en retraite de la rue, et entourée d'un grillage en fer; grandes salles centrales, avec une galerie de devant double; de grands appartements à chaque étage; le tout parfaitement fini; cuisine à deux étages, séparée, écurie, remises, gaz, cuve, etc. Le reste du terrain est planté d'arbres donnant un magnifique ombrage, est divisé en allées, et orné de gazons, etc.
Comme résidence agréable, tranquille et aristocratique cette propriété réunit toutes les qualités voulues. Le voisinage est un des plus agréables de la ville.

8. LA RÉSIDENCE EN BOIS DOUBLE A DEUX ETAGES, désignée par le No 460 de la rue de Chartres, dans l'îlet bornée par les rues Chartres, (anciennement Moreau), Victoire, Espagne et Mandeville dans le Troisième District de cette ville. Le lot mesure, mesure américaine, 30 pieds 5 pouces 1 ligne de face à la rue de Chartres, sur 127 pieds 10 pouces 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, comprenant une résidence en bois, double, à deux étages, composée de trois chambres à chaque étage, des deux côtés, et d'une bâtisse en bois à un étage au fond, comprenant deux chambres de chaque côté, cuves, lieux d'aisance, etc.

9. SEPT LOTS DE TERRE ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville (anciennement ville de Carrollton) désignés ensemble par l'îlet A et borné par les rues Clinton, Green, Second et Lowerline. Le dit îlet est également désigné par les Nos. 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12, selon un plan par Moelhausen, ingénieur civil, daté d'octobre 1848, déposé dans le bureau de S. Herrmann, ancien notaire de cette ville; selon ce plan les lots Nos. 6, 7, 8, 9 et 10 se touchent, et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Clinton sur une profondeur de 120 pieds. Le dit lot No 10 forme le coin des rues Clinton et Green, et les dits lots Nos. 11 et 12 se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Green, sur 150 pieds de profondeur. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant un cottage, en bois, hangar, &c. Le terrain et les trottoirs sont parfaitement ombragés et à trois îlets des chars à cheval de la rue St-Charles.

RÉCLAMATIONS.

10. UN CERTAIN JUGEMENT rendu par la Cour du Cinquième District Judiciaire dans et pour la paroisse d'Iberville, dans cet Etat, en faveur de feu J. B. Letorey, W. J. Sigur et L. Sigur, pour la somme de quatorze mille quatre cents piastres, non compris l'intérêt. Le dit jugement est basé sur une réclamation du montant de quatre certains billets des sommes suivantes; Cinq mille neuf cents piastres, trois mille piastres, et trois mille cent cinq piastres et trois mille piastres—tous portant intérêt à raison de huit pour cent l'an, à dater du 23 décembre 1870, et garantis par hypothèque sur les trente-vingtièmes d'une certaine habitation et sur des terres situées dans la paroisse Iberville, Louisiane. Le tout est décrit d'une manière complète dans un acte passé pardevant Joseph Cavillier, notaire public de cette ville, le 23 décembre 1870.

11. UNE CERTAINE RECLAMATION de $10,000 contre la succession de feu Bernard Turpin, lesquelles $10,000 sont reste de compte dû par lui comme agent du dit feu J. B. Letorey—laquelle réclamation a été reconnue par le dit Bernard Turpin dans le compte présenté par lui ainsi que par des lettres adressées par lui au dit feu J. B. Letorey. Pour garantir le paiement du dit reste, le dit Bernard Turpin a donné en garantie et transféré au dit J. B. Letorey cent actions de l'"Importers' Bonded Warehouse" de cette ville. Le tout a été reconnu dans un décret, par l'honorable Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans.

12. UNE CERTAINE RECLAMATION DE SEPT MILLE DEUX CENT SOIXANTE-SIX PIASTRES ET 64 CENTS, représentée par cinq certains billets souscrits par Edgar De Blanc, de la paroisse St-Martin dans cet Etat, pour les montants suivants, savoir: un pour quatre cent quatre-vingt-six piastres et 44 cents, échu le 1er mai 1878; un pour quatre cent quatre-vingt-sept piastres et 44 cents, échu le 1er mai 1877; un de quinze cents piastres, échéant le 1er mai 1878; deux de deux mille trois cent quatre-vingt-quinze piastres et 83 cents, échéant le 1er mai des années 1879 et 1880. Le paiement des dits billets est garanti par hypothèque spéciale et privilége de vendeur sur une habitation composée de différents morceaux de terre situés dans la paroisse St. Martin, dans cet Etat. Une description complète des dits billets et de la dite habitation se trouve dans l'acte de vente au dit E. DeBlanc, tel qu'il a été passé pardevant Charles T. Soniat, notaire public de cette ville, le 1er février 1876.
Egalement—Six autres réclamations désignées par les Nos. 13, 14, 15, 16, 17 et 18, décrites d'une manière complète, dans une annonce officielle publiée dans le "N. O. Democrat."
Termes et conditions de la vente—Pour les réclamations, comptant; pour les propriétés foncières, un tiers comptant. Le reste à un et deux ans de crédit, en billets des acquéreurs, subdivisés au gré des parties intéressées, garantis par hypothèque spéciale et privilége de vendeur, portant toutes les clauses habituelles de huit pour cent d'intérêt l'an, du jour de la vente à parfait paiement, cinq pour cent (honoraires d'avocat) en cas de procès pour le recouvrement du montant des dits billets.
Les bâtisses devront être assurées par les acquéreurs jusqu'à concurrence des sommes représentées par les billets et les polices devront être transférées aux porteurs des billets. Les acquéreurs devront continuer jusqu'à l'expiration, les polices actuelles et rembourser à la succession ses pro-rata de la prime d'assurance.
Lorsque les propriétés seront vendues, les taxes auront été payées jusqu'au jour de la vente. Les loyers reviendront aux acquéreurs à dater du jour de la vente.
Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant M. Chas. G. Andry, notaire public.
20oct—20,21,27 octobre—jusqu'au 3 nov

Une très agréable maison cottage dans le Deuxième District.

Succession d'Elizabeth Lucie Lee, femme de Victor Eugène McCarthy.

No 39,759, Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur.—Bureaux, No 31 de la rue du Camp. Le SAMEDI, 17 novembre 1877, à midi, à la Bourse d'encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans cette ville, il sera vendu, à l'enchère publique, conformément à un décret de l'honorable Deuxième cour de District de la paroisse d'Orléans, rendu le 12 octobre 1877, dans la susdite succession—La propriété ci-après décrite, savoir:

UN CERTAIN TERRAIN—avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent,—situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues St. Philippe, Claiborne, Robertson et Ursulines. Le dit terrain est désigné par le No 13, sur un plan dressé par Pilié et Depouilly, arpenteurs; il a quinze pieds de face à la rue St. Philippe, au pied français, sur une profondeur de 105 pieds 3 lignes.
Les améliorations comprennent une maison cottage basse, en bois, à mansarde, parfaitement bâtie et très agréable, en bon état partout, et désignée par le No. 265 de la rue St. Philippe.
Termes et conditions—La moitié comptant; le reste à un an de crédit garanti par hypothèque spéciale et privilége de vendeur sur la propriété vendue, portant intérêt à raison de huit pour cent l'an, du jour de la vente à parfait paiement, cinq pour cent (honoraires d'avocat) en cas de procès pour recouvrer le montant du dit billet. Les bâtisses devront être assurées, et la police d'assurance devra être transférée à l'administrateur ou au porteur du dit billet; l'acquéreur devra payer, outre le montant de l'adjudication, toutes les taxes payables en 1878.
L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Mr. A. J. Villeré, notaire public.
17 oct—3, 17 nov

La belle maison cottage, en bois, exhaussée, No 320 de la rue Robertson, entre les rues Esplanade et Kerlerec.

Succession de feu Chas. Léaumont.

No 28,247—Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur. Bureau No 31 de la rue du Camp. Le SAMEDI, 3 novembre 1877, à midi, à la Bourse d'encan St. Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 14 septembre 1877, et rendu dans la susdite succession, la propriété ci-après décrite, savoir:

La belle maison cottage, en bois, exhaussée avec une grande mansarde bien finie, désignée par le No 320 de la rue Robertson, dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Kerlerec, Robertson et Villeré dans le Troisième District de cette ville. Le terrain est désigné par le No 29; il a 31 pieds 2 pouces de face à la rue Robertson au pied français, sur 120 pieds de profondeur. La maison est bâtie sur des piliers, elle a salon, salle à manger, grandes chambres à coucher, chambre à bains, cuisine et chambres à domestique; une cour et citerne, etc. Elle est située dans un quartier central des plus jolis du Troisième District. La propriété sera livrée dès que les conditions de la vente auront été remplies.

CONDITIONS—La moitié comptant; le reste à un an, en un billet garanti par hypothèque spéciale et privilége de vendeur, portant toutes les clauses habituelles de 8 pour cent d'intérêt l'an du jour de la vente à parfait paiement, 5 pour cent (honoraires d'avocat) en cas de procès pour le recouvrement du montant dudit billet. Les bâtisses devront être assurées, et la police d'assurance devra être transférée au porteur du billet et la preuve du paiement de la prime sera exigée. L'acquéreur devra payer, outre le montant de l'adjudication, toutes les taxes payables en 1878.
L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Mr Octave Morel, notaire.
23 sept—29—20oct—3nov

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY.

Du consentement des parties—Pour acquitter une hypothèque.

L'ancienne résidence de feu J. G. Robinson—Une bonne demeure et un excellent emplacement pour un médecin.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur, Bureau No 31 de la rue du Camp. Le SAMEDI, 10 novembre 1877, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, du consentement des parties, pour acquitter une hypothèque, les propriétés suivantes qui sont situées dans une partie centrale du deuxième district.

1—L'agréable maison en briques, et à étage, solidement bâtie, ancienne résidence de feu J. G. Robinson, désignée par le No 69 de la rue du Bassin, dans l'îlet compris entre les rues Bassin, Bienville, Franklin et Conti. Elle a une façade en briques pressées, une jolie véranda, 2 beaux salons, salle à manger, cuisine, cave et 4 grandes chambres au rez-de-chaussée; 5 grandes et belles chambres et une chambre à bain, chambre donnant sur la galerie, gaz, hydrant, cuve, cour pavée, etc.
2—La maison en briques, basse et à mansarde, immédiatement derrière celle qui est décrite ci-dessus, elle est désignée par le No 60 de la rue Franklin. Pour les dimensions du terrain, voir le plan à la vente.
Conditions—La moitié comptant, le reste à un et deux ans, en billets garantis par hypothèque spéciale et privilége de vendeur, portant toutes les clauses habituelles de huit pour cent d'intérêt l'an, 5 pour cent honoraires d'avocat, transfert des polices d'assurance et paiement par les acquéreurs, outre le montant de l'adjudication, de toutes les taxes payables en 1878.
Les actes de ventes, aux frais des acquéreurs, pardevant Mr A. Ducatel, notaire.
21oct—21,27, à la date

Une jolie résidence de faubourg. Ferme productive, verger contenant des arbres, des orangers et des pacaniers, à trois milles de la ville, sur le chemin de Gentilly et le chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Mobile.

Vente pour opérer un partage entre les héritiers de feu J. Hansemann,

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur.—Bureaux, No 31 de la rue du Camp.—Le SAMEDI, 17 novembre 1877, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera vendu, à l'enchère publique, pour effectuer un partage et un règlement entre les héritiers de feu J. Hansemann—

Une jolie ferme de prix et résidence de faubourg connue jadis sous le nom de "Habitation Fleitas", située à environ un mille du chemin entre le [illegible], à l'Est et à l'Ouest du Chemin de Gentilly. Elle est à trois milles de la ville et traversée par le chemin de fer de la Nlle Orléans et de Mobile. Elle a 580 arpents dont 150 sont défrichés, cultivés et pouvant servir à la culture du sucre, du riz, du coton, du tabac et des légumes. Le reste est une épaisse forêt de cyprès, chênes, frênes, &c, qui, s'ils étaient coupés et vendus pour le chauffage rapporteraient, à eux seuls, une forte somme.
Il y a, sur la terre: un joli cottage en bois, solidement bâti, ayant un large corridor au milieu, huit grandes chambres; cuisine, grange, écurie, remise, poulailler et autres dépendances. Egalement, 4 maisons en bois, détachées, faisant face au chemin de fer et pouvant être louées; un verger contenant de jeunes orangers et pacaniers en rapport, d'autres arbres fruitiers. Les pacaniers sont au nombre de 130 dont 80 sont en plein rapport, et donnent de $500 à $1000 par an.
On vendra, avec la propriété, les bêtes à cornes, animaux, volailles, le fourrage, les instruments aratoires. Il y a, parmi les bêtes à cornes, un lot de 15 jeunes vaches laitières.
C'est une excellente occasion pour quiconque cherche une agréable demeure offrant un bon placement et fournissant des produits qui sont toujours en demande à la Nouvelle-Orléans. La proximité de la terre aux marchés, et les avantages qu'elle présente méritent l'attention des capitalistes.
Conditions—La moitié ou un tiers comptant; le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale sur la propriété et par privilége de vendeur, portant toutes les clauses habituelles de 8 pour cent d'intérêt l'an, 5 pour cent (honoraires d'avocat) en cas de procès, transfert de la police d'assurance et paiement, par l'acquéreur, outre le montant de l'adjudication, des taxes payables en 1878.
L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Mr P. E. Théard, notaire public.
14 oct—14, 21, 28 oct—4, 10, 17 nov

V. MERLE,

MARCHAND TAILLEUR.

Modes de Paris, Londres et New-York.

JE viens de recevoir des nouvelles étoffes à la mode. Fait sur le dernier genre au No 223 de la rue Gravier, un lot après la Bourse au Coton. Prix très modérés.

LAURENT LACASSAGNE,

Marchand - Commissionnaire et Importateur de Vins et Liqueurs.

9......RUE DECATUR......9

AGENT pour la vente des Vins d'une des premières maisons de Bordeaux et de la célèbre marque de Cognac P. Denis Gabriel Gadrad & Cie de Cognac, et de l'incomparable Balsamique des Pyrénées. 1 juillet—6 m.

THE CONTI VERANDAH,

(L'Hôtel Verandah Conti.)

MIS A NEUF.

CHAS. GECKS......Propriétaire.

L'OUVERTURE a eu lieu, le mercredi, 5 septembre. Le propriétaire n'ayant rien négligé pour mériter le patronage du public, il espère l'obtenir comme par le passé. Les prix sont raisonnables. 8sept—3m

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION

156 rue du Canal,

OFFICIERS.

D. URQUHART,	Président.
THOS. A. ADAMS,	1er Vice-Président.
THOS. A. CLARKE,	2nd. "
CHAS. J. LEEDS,	3ème. "
CHAS. KILSHAW,	Trésorier.

DIRECTEURS:

Thos. A. Adams,	Geo. Jonas,
Thos. A. Clarke,	J. G. Gaines,
C. J. Leeds,	C. Schneider,
S. Jamison,	Carl Kohn,
A. Moulton,	T. L. Bayne,
A. Peltrer,	D. Urquhart.

VENTES A L'ENCAN.

PAR PLACIDE J. SPEAR.

Terrains améliorés, de très grand prix, à l'angle des rues Hôpital et Johnson; à l'angle des rues Hôpital et Prieur, dans les rues Johnson et Hôpital, Deuxième District; terres à Ocean Springs.

Succession de Caroline M. Reeh. No 39,817, Deuxième Cour de District de la Paroisse d'Orléans.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureaux, No 46 de la rue Royale.—Le MARDI, 27 novembre 1877, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un et conformément à un ordre de l'honorable A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans, en date du 22 octobre 1877—pour le compte de la dite succession—les propriétés ci-après décrites, savoir:

1o—Un certain terrain désigné par la lettre A, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent tous les droits, voies, &c.—situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Johnson, Galvez, Hôpital et Quartier. Le dit terrain a 30 pieds de face à la rue Johnson, sur une profondeur et façade, sur la rue de l'Hôpital, de 100 pieds, plus ou moins.
2—Un certain terrain désigné par la lettre B.—avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, &c.—situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Johnson, Hôpital, Galvez et Quartier. Le dit terrain a 25 pieds de face à la rue Johnson, sur une profondeur de 105 pieds, plus ou moins.
3—Un certain terrain désigné par la lettre C.—avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent—situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Johnson, Hôpital, Galvez et Quartier. Le dit terrain a 28 pieds de face à la rue Johnson, sur une profondeur de 105 pieds, plus ou moins.
4—Un certain terrain désigné par le No 5—avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, &c.—situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Johnson, Hôpital, Galvez et Quartier. Le dit terrain a 30 pieds de face à la rue de l'Hôpital sur 128 pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles.
Ces propriétés ont été acquises, en entier, avec d'autres, situées dans le dit îlet, par George André Reeh, comme suit:
1—La moitié indivise, de Mme S. Magner, par acte passé pardevant G. G. Gottchalk, ancien notaire de cette ville, le 28 avril 1857; l'autre moitié indivise, de George L'Hote, par acte de vente et d'échange passé pardevant A. Ducatel, notaire de cette ville, le 23 janvier 1859.—Les terrains A, B, C, décrits ci-dessus, sont le terrain No 1 dans l'achat ci-dessus mentionné, sur un plan dressé par J. A. d'Hemécourt, dont il y est fait mention.
5—Un certain morceau de terre—avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y s'y trouvent—situé dans le Deuxième district de cette ville, faisant partie d'un terrain désigné par le No 16 de l'îlet compris entre les rues Hôpital, Quartier, Johnson et Prieur. Le dit morceau de terre forme l'angle des rues Hôpital et Prieur; il a, au pied américain, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue de l'Hôpital, 128 pieds 2 pouces 7 lignes de profondeur et façade sur la rue Prieur, 103 pieds 2 pouces 5 lignes de profondeur du côté qui vient après la rue Johnson, puis, sur une ligne oblique s'étendant vers la rue Prieur, 46 pieds 6 pouces 2 lignes, de là, sur une ligne perpendiculaire s'étendant vers la rue Prieur, 30 pieds. Cette propriété fut acquise par George André Reeh de Jean Marie Saux, par acte passé pardevant Mr A. Dreyfous, notaire public de cette ville, le 15 février 1877.
6—Un certain terrain situé dans la ville d'Ocean Springs, dans le comté Jackson, Etat du Mississippi, le quel terrain est connu et désigné par le No 8 du livre 11 d'après la carte ou le plan de la dite ville, dressé par U. Cuhrning en 1853—excepté 25 pieds du dit terrain à travers l'extrémité ouest du morceau de terre de Bilandie, et dont il a été fait don pour une rue publique. C'est la propriété acquise par George André Reeh, d'Edward Chase et d'Eliza sa femme, de St-Louis, Mo., par acte daté du 10 janvier 1874 et déposé au greffe du Chancery Court du dit comté, le 14 octobre 1874, dans le Deed Book B, pages 239, 240, 241.
Termes et Conditions—La moitié comptant; le reste à un et deux ans de crédit, en billets portant hypothèque spéciale et privilége de vendeur, à pour cent d'intérêt l'an du jour de la vente à parfait paiement. Les bâtisses devront être assurées par l'acquéreur, que seront les parties intéressées et les polices d'assurance devront être transférées aux porteurs des billets. Les billets devront contenir la clause de 5 pour cent (honoraires d'avocat) en cas de procédure judiciaire pour le recouvrement d'une partie quelconque ou de la totalité des dits billets—ainsi que toutes les autres clauses habituelles.
Les acquéreurs seront requis, au moment de la vente de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication.
Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant William H. Seymour, notaire et commissaire de l'Etat du Mississippi.
23 oct—24, 30 oct, 6, 13, 20, 27 nov

Deux magnifiques lots de terre, rue Marigny, entre Girod et Urquhart, Troisième District. Succession d'Eponine Guillet, épouse d'Auguste Montamat,—No 39,704, Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureaux, No 46 de la rue Royale—SAMEDI, le 24 novembre 1877, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'encan St. Charles, rue St. Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans, daté le 15 octobre 1877, pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite, savoir:
Deux certains lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, des quels est dans l'îlet 257 désigné et borné par les rues Marigny, Girod et Urquhart et les Champs-Elysées, mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Marigny, sur une profondeur de 116 pieds 10 pouces entre lignes parallèles.
Termes et conditions—La moitié comptant; la balance à un crédit d'un an en billet portant hypothèque spéciale et privilége de vendeur et intérêt à raison de huit pour cent l'an du jour de la vente à parfait paiement, la clause de 5 pour cent pour honoraire d'avocat en cas de poursuite pour le recouvrement du paiement du billet et toutes autres clauses habituelles. Les acquéreurs seront tenus de faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente. Actes de vente pardevant W. L. Poole, notaire, aux frais des acquéreurs.
20 oct—27 oct, 3, 10, 17, 24 nov

L'Habitation Sucrière Babin, dans la paroisse Ouest Baton-Rouge.

VENTE, A L'ENCAN, D'UNE BELLE HABITATION SUCRIÈRE ET DE BONNES TERRES A SUCRE, AVEC LA RÉCOLTE DE CANNES, SUR PIED,—POUR OPÉRER UN PARTAGE.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau No 46 rue Royale. Le SAMEDI, 3 novembre 1877, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, à la Nouvelle-Orléans, dans la rue St Charles, entre les rues Gravier et Commune, pour opérer un partage entre les propriétaires actuels, les propriétés ci-après décrites, savoir:

1o Une certaine habitation sucrière, appelée "HABITATION BABIN," située dans la paroisse Ouest Baton-Rouge, Etat de la Louisiane, à environ [illegible] au dessus de la ville de Baton Rouge, sur la rive droite du fleuve, ayant trente-sept (37) arpents de face sur la rive droite du fleuve Mississippi, sur une profondeur d'environ trente-six (36) arpents, entre deux lignes qui s'ouvrent; bornée en haut, en ce moment, par les terres de Cle D. Hamilton ou au-dessus, par les terres de [illegible], en bas, par les terres de Richard Hanahan—excepté une partie de ces susdites terres, laquelle s'est et soixante-quinze centièmes (100 75/100) arpents avec la maison et les dépendances qui y sont, le tout expressément excepté de la vente, attendu qu'elle est la résidence de Mme Eliza C. Johnson durant sa vie durante et tant qu'elle l'occupera, en vertu d'un décret de la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le cinquième circuit et district de la Louisiane, décret qui a été rendu le 26 mars 1877, dans le procès de Mme Eliza C. Johnson contre le N. O. Nat. Banking Association et als., No 7,764, d'après le plan dressé par William G. Waller, arpenteur, faisant partie des pièces du dit procès No. 7,764, et dont une copie, ainsi qu'une copie du plan général sont entre les mains de l'encanteur.
2o Un autre morceau de terre, situé dans la même paroisse, faisant partie de la double concession de la susdite habitation et composé des deux (2) différents morceaux de terre connus sous le nom de terres, de "McDougald," ayant, ensemble, sept (7) arpents de face sur trente-cinq (35) arpents de profondeur, entre lignes qui se ferment; ayant environ deux cents (200) acres de superficie, bornés, au-dessus, par des terres de la succession de feue Mme veuve Charles et Steven Pipes, et, au-dessous, par celles de Forestier Lejeune.
3o Un autre morceau de terre, situé dans la même paroisse, désigné par le numéro sept (7) de la section numéro huit (8), township numéro sept (7) au sud du range numéro douze (12) est, ayant quarante-deux acres et quart (42 1/4).
4o Un autre morceau de terre, situé dans la même paroisse, désigné par le numéro neuf (9) du township numéro sept (7) au sud du range numéro douze (12), ayant vingt-cinq acres et quarante-quatre centièmes (25 44/100).
5o Un autre morceau de terre, situé dans la même paroisse, désigné par les numéros un (1) et deux (2) de la section numéro neuf (9) du township numéro sept (7) du range numéro douze (12) Est, ayant quatorze acres et quatre-vingt douze centièmes (14 92/100).
6o Un autre morceau de terre, situé dans la même paroisse, désigné sous le nom Quartier Sud-Ouest de la section numéro vingt-trois (23) du township numéro sept (7) du range numéro onze (11) Est, ayant cent cinquante-neuf acres et trente centièmes (159 30/100).
7o Un autre morceau de terre, situé dans la même paroisse, désigné sous le nom de Quartier Sud-Est de la section numéro vingt-trois (23) du township numéro sept (7) du range numéro onze (11) Est, ayant cent cinquante-neuf acres et dix centièmes (159 10/100).
8o Un autre morceau de terre, situé dans la même paroisse, désigné sous le nom Quartier Sud-Ouest de la section numéro quatorze (14) du township numéro sept (7) du range numéro onze (11) Est, ayant cent soixante acres et dix centièmes (160 10/100).
9o Un autre morceau de terre, situé dans la même paroisse, désigné sous le nom de Quartier Sud-Ouest de la section numéro trente-quatre (34) du township numéro six (6) du range numéro onze (11) Est, ayant cent soixante acres et quatorze centièmes (160 14/100).
10o Un autre morceau de terre, situé dans la même paroisse, désigné sous le nom Moitié Ouest du Quartier Sud-Ouest de la section numéro dix-huit (18) du township numéro sept (7) du range numéro douze (12) Est, ayant soixante-dix-neuf acres et quatre-vingt-trois centièmes (79 83/100) acres.
Ensemble tous les droits, voies, priviléges, dépendances, bâtisses, sucrerie, machine et chaudières; vingt-trois (23) mulets, instruments aratoires, et la récolte de cannes, sur pied,—excepté les cannes qui se trouvent sur la terre de Mme G. C. Johnson et les récoltes qui sont sur environ cent (100) acres boisées ou cultivés à la part, cette année.
Termes et conditions—Un quart comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis; le reste en trois versements égaux à un, deux et trois ans de crédit, en billets partagés en coupons au gré des vendeurs, portant intérêt à raison de huit pour cent l'an, garantis par hypothèque et priviléges de vendeur sur les propriétés vendues, la clause de 5 pour cent (5 o/o) pour honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement du montant des billets ou coupons. La sucrerie devra rester assurée et la police devant être transférée aux porteurs des billets. Les acquéreurs devront payer, outre le montant de l'adjudication, toutes les taxes exigibles en 1878; et seront requis de faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.
Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, par devant Mr G. Legardeur Jr, notaire public.
23,30 sept—7 oct, jusqu'au jour de la vente.

Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste, le 20 Octobre 1877. OUVERT, LE DIMANCHE DE 11 A 1 HEURE DU MATIN.

Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées.

Abadie Justin tenou	Lazrlegue Francisco
Baqué Pierre	Leroy Achille
Berthet Av. Co.	Merelo Cesare
Bordy Marazzo	Medini Giovanni
Bulling F H [illegible]	Mu tachie Giovanni
Chopin Gustave	Pagès Félix
Dethau Monsieur	Rayné Pierre
Donni Pierre	Reou Jean
Fava Carmelo	Sonquet Félix
Fernandez Victoriano	Sonne Teodore
Ferrari Luigi	Sonque Jean
Garielo Antonini	Suarez Francisco y Alarez
Gueipo Dominico	
Joseph Celestin	Tuckeri Giacomo

LISTE DES DAMES.

Barliera Maria Sigoora
Bosdebeare Laurent madame
Dumartini Maria madame

JOHN M. G. PARKER, Maître de Poste.

VENTES A L'ENCAN.

PAR A. MARKS, LEVY & CO.

Habillements, Chapeaux, Habillements; sans aucune réserve quelconque. Vente spéciale d'habillements et de chapeaux consignés. Articles frais et de saison. Vente sans égard aux prix coûtants.

PAR A. MARKS, LEVY & CO.—Alex. Levy, encanteur.—MARDI, 23 du courant à 10 heures et demie du matin, à leur salle d'encan, No 33 de la rue des Magasins, pour écouler la consignation le sus-dit stock d'articles frais et de bonne qualité.
Conditions—Comptant. 21oct—

PAR O. AALETON.

Lingerie, robes et bonnets d'enfant en pique et valenciennes—
Par ordre du consul de France.

PAR O. VALETON, encanteur.—JEUDI, 25 octobre, à 11 heures du matin, il sera vendu au magasin Nos 92 et 95 rue des Magasins, par ordonnance consulaire du 20 octobre, pour le compte de qui il appartiendra—
LBB Une caisse de lingeries assorties importée par les steamship Oberon, du Havre. 104
Conditions—comptant. 23oct—

AVIS JUDICIAIRES.

PAR LE SHERIF DE LA PAROISSE POINTE-COUPÉE.

VENTE DE SUCCESSION.

HABITATION SUCRIÈRE DANS LA PAROISSE POINTE-COUPÉE.

Vente le 3 novembre 1877.

Etat de la Louisiane.

Paroisse Pointe-Coupée, Cour de Paroisse.

Succession de Mme M. L. Rosa Destréhan.

No 658 du dossier de la dite Cour.

EN VERTU d'une commission lancée dans la susdite succession par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et l'Etat susdits, et à moi adressée, je, soussigné, shérif de la dite paroisse Pointe-Coupée, offrirai en vente, à l'enchère publique, et conformément à la loi, à la porte de la Maison de Cour de la dite paroisse Pointe-Coupée, le SAMEDI, 3 novembre 1877, à 11 heures du matin, les propriétés ci-après décrites et appartenant à la dite succession,—savoir:

1o UNE HABITATION SUCRIÈRE, située dans la dite paroisse Pointe Coupée, Etat de la Louisiane, sur la rive droite du fleuve Mississippi, ayant sur le dit fleuve une façade de quatorze arpents, et dix-huitième, plus ou moins, sur une profondeur de soixante cinq arpents, plus 40 toises, sur la ligne inférieure, et soixante quinze arpents, plus ou moins, sur la ligne supérieure. La dite habitation est bornée au-dessus par des terres qui appartenaient jadis à la succession de Zénon Porche, et, au dessous par des terres appartenant à Mme Fanny Richer; elle s'étend dans le fond, jusqu'aux des terres qui sont décrites ci-après, et contient, en tout, environ 763 acres. Elle sera vendue avec tous les mulets (au nombre d'environ vingt-quatre) qui s'y trouvent et tous les instruments aratoires, les rouches et le plant de cannes, toutes les batisses et améliorations qui comprennent une sucrerie et une purgerie, avec machines, chaudières, etc., deux maisons et dépendances, une écurie, une grange, une forge, un hangar à cannes et treize cabanes doubles.

2o UN MORCEAU DE TERRE, situé dans la dite paroisse Pointe Coupée, sur la Fausse Rivière, ayant, sur la dite rivière, une façade de huit arpents, plus ou moins, sur une profondeur d'environ quarante arpents, borné sur la ligne supérieure, par des terres appartenant au Dr L. L. Ladmirault, et, sur la ligne inférieure, par des terres appartenant à Michel Michel et au Dr L. L. Ladmirault. La dite terre s'étend, dans le fond, jusqu'aux terres décrites ci-dessus en premier lieu et a environ 300 acres. Elle sera vendue avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et comprennent une maison basse, dépendances, barrières, &c.
Les dits deux morceaux de terre ou habitations seront offerts et vendus séparément et dans le susdit ordre.
TERMES ET CONDITIONS—Un tiers comptant, le reste en trois paiements annuels égaux à un, deux et trois ans, à partir du jour de la vente. Les acquéreurs devront donner leurs billets tirés par eux, à leur propre ordre et endossés par eux. Les dits billets porteront intérêt à raison de huit pour cent l'an, du jour de la vente à parfait paiement, seront garantis par hypothèque spéciale et privilége de vendeur sur les susdites propriétés. L'acte hypothécaire devra contenir toutes les clauses habituelles telles que le pacte de non aliénando, cinq pour cent (honoraires d'avocat) en cas de procédure judiciaire, l'assurance de la sucrerie qui se trouve sur la dite habitation, le transfert de la police à la succession de la défunte. Les acquéreurs auront le privilége de payer comptant tout le reste ou une partie du reste au-dessus du tiers.
Pointe Coupée, Louisiane, 22 septembre 1877.
GATIEN DECUIR,
Shérif de la paroisse Pointe-Coupée.
Pour examen du plan et pour plus amples renseignements, s'adresser à
ARTHUR DENIS,
No 104 rue du Canal.
1oct—au 3 nov

LÉON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.

QUEYROUZE & BOIS,

MARCHANDS EN GROS DE

GROCERIES, VINS, LIQUEURS

—ET—

Toutes sortes de Produits de l'Ouest.

Aux magasins biens.

Coin Vieille-Levée et Bienville,
15 juillet 1877—1an Nlle-Orléans.

CONSULAT DE FRANCE

—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS,
11 RUE ST-LOUIS,

AVIS MENSUEL — OCTOBRE 1877.

Sont invitées à se présenter au Consulat de France, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis.

Allain (Pierre)	Loquet (Gustave)
Bobbet (Adolphe)	Larrasson (Auguste)
Baisnove (Mme)	Laussade (Bernard)
Barbiot (Emile)	Laboulous (Jules)
Barriere (Charles W)	Laforest (Jean)
Castillie (Mme)	Luneau (Mme)
Cournet (Mme)	Luquet (François)
Chapuis (François Xavier)	Lefey (Mme Vve)
Courtade (Noel Joseph)	Morgue (Jules)
Campaderas (M)	Matterron (Baptiste)
Coepay (Pierre)	Mage (Melchior)
Cergeaux (Ern)	Melchior (Mage)
Collignon (Charles)	Miton (Jean)
Duthil (Auguste) les Loriters	Meral Pr (les époux)
Bastarque (Dominique)	Médard (Louis)
Ducarre (Jean Louis)	Michel (Mme Vve)
Dargoles (Jean)	Nobles (Tobie)
Dollay (Joseph)	Pourret (Edouard)
Deoux (Antoine)	Pequet (M)
Ferre (Jean)	Piquet (Jules)
Forest (Guillaume)	Pater (M)
Gapon (Ernest)	Rigal (Joseph)
Gabaure (née Cassagne)	Rapho (Marie)
Granville (Dr Henry)	Rossignac (Bernard)
Hadol (Joséphine)	Segot (Pierre)
Juillet (Guillaume)	Thibaud (Mme)
Joffroy (Ferdinand)	Tranquille (les époux François)
Kussemaches (Albertine)	White (Denis P et sa fille)
	Villeneuve (Jean)

La Chancellerie du Consulat de France, sise rue St Louis No 11, est ouverte tous les jours, le dimanche excepté, de 10 heures du matin à 4 heures de l'après-midi.
Le Consul de France,
ACHILLE DU COURTHIAL.
5oct—

Compagnie d'assurance Mutuelle des Marchands, de la Nouvelle-Orléans.

AU No 104 DE LA RUE DU CANAL.

VINGT-TROISIÈME ÉTAT DE SITUATION ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1877, y compris les primes non expirées de l'année antérieure—		
Sur les risques d'incendie.		361,298 2
Sur les risques de mer....		24,473 93
Sur les risques de rivières.		25,697 37
Total des primes.........		411,449 32
En moins primes non expirées..............		118,113
Montant net des primes le 31 mai 1877..........		82
Pertes payées:		
Sur risques d'incendie....	117,687 93	
Sur risques de mer.....	17,062 50	
Sur risques de rivières......	2,586 77	
Taxes, dépenses, intérêts.	28,893 28	
Réassurances et primes remboursées........	16,104 03—183,314 66	
Bénéfice........		110,020 16
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Propriétés foncières.........		289,079
Obligations de la ville.........		110,419 56
Actions de banques, de chemins de fer, autres actions et bons hypothécaires........		169,235 56
Billets garantis par hypothèque.........		214,042 06
Billets garantis..........		42,307 97
Effets à recevoir..........		75,164 19
Primes en voie de recouvrement.....		49,067 93
En caisse..........		77,007 5
		1,026,344 2

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
PAUL FOURCHY, Président.
G. W NOTT Secrétaire.

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.
Signé, sous serment, pardevant moi, ce 7 juin 1877.
JAMES FAHEY, Notaire.

A une réunion des Directeurs, le 7 juin 1877, il a été résolu de déclarer un DIVIDENDE COMPTANT de vingt pour cent sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 mai 1877, dividende qui sera payable le troisième lundi de juillet prochain.
Il a été également résolu de payer aux actionnaires, sur demande, l'intérêt à raison de cinq pour cent par an sur leurs actions.

—DIRECTEURS—

P. MASPERO,	E. TOBY,
S. Z. RELF,	HY. BEEBE,
P. FOURCHY,	M. W. SMITH,
D. A. CHAFFRAIX,	J. M. ALLEN,
CHAS. LAFITTE,	D. FATJO,
	J. J. FERNANDEZ.

8juin

LOUIS SASSINOT,

MAGASIN DE QUINCAILLERIE du MARCHÉ TRÊME.

(Ancienne maison E. Hacker.)

Articles de ménage, peintures, huiles, fournitures de navires, etc.
Au No 178 de la rue d'Orléans,
2oct—1f NOUVELLE-ORLEANS.